 Le 18 mars 2021

**La MJC Montchat recrute**

**1 Directeur (H/F) d’Accueil Collectif de Mineurs périscolaire**

**En CDD de 3 mois. Possibilité de poursuite en CDII**

La MJC MONTCHAT recrute un.e directeur.rice d‘accueil de loisirs périscolaire en soutien de l’équipe de directeurs (6 écoles). Il ou elle aura pour mission de remplacer les directeurs d’accueils de loisirs périscolaires en cas d’absence et de soutenir l’équipe de directeurs d’accueils de loisirs périscolaires sur le terrain.

La MJC organise les temps de midi et du soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ainsi que du mercredi matin les groupes scolaires Condorcet, Anatole France et Louise-Viala.

Particularité de l’école Condorcet : classes bilingues français/LSF pour des enfants sourds et malentendants.

Le poste est placé sous la responsabilité hiérarchique de la Responsable de Secteur Enfance-Jeunesse-Famille et fonctionnelle de la coordinatrice périscolaire. Il s’inscrit dans le respect des textes fondamentaux (statuts, projet associatif et projet éducatif de la MJC, Projet Educatif de Territoire) et en application des décisions du conseil d’administration :

> Mettre en oeuvre le projet éducatif de la MJC Montchat via l’organisation des actions proposées sur les temps périscolaires.

En lien avec le coordinateur des ACM périscolaires, il a pour missions prioritaires :

> D’être garant du projet pédagogique sur les temps périscolaires :

Faire vivre le projet pédagogique de l’ACM en référence au projet éducatif de la MJC et en lien avec le projet d’école

- Assurer un relais quotidien d’information avec l’équipe des animateurs périscolaires, la direction de l’école, le personnel Ville de Lyon et les parents

> D’organiser et de mettre en œuvre l’accueil de loisirs sur les temps périscolaires :

Ses domaines de responsabilité :

- Ressources Humaines : recruter, manager, accompagner les équipes d’animateurs

- Animation : préparer, coordonner les activités, suppléer en cas de nécessité les animateurs sur les temps d’activité.

- Législation : garant de la conformité avec la règlementation Jeunesse et Sport et autres services règlementaires

- Sécurité : garant de la sécurité affective et physique et morale des enfants

- Administration : accueil du public, inscriptions, saisie des présences, pointage CAF, gestion du logiciel Educalyon, procédures nécessaires à la déclaration et au fonctionnement d’un ACM en lien avec la Ville de Lyon.

- Communication et relations avec la ville, l’école et les parents : préparer et participer aux réunions dont les Conseils de Vie Périscolaire.

- Gestion : budget et bilan financier

**Conditions** :

Formation professionnelle de l’animation : diplômes de niveau 4 (BPJEPS avec UC de Direction, DEUST Animation, BAFD, ou équivalence reconnue par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). AFPS/PSC1 si possible. Expérience de direction d’ACM exigée.

**Profil** :

> Adaptabilité et polyvalence

> Connaissances pédagogiques

> Techniques de management et d’animation d’équipe

> Animation et conduite de projet

> Dynamisme, et capacité d’adaptation.

> Sens des responsabilités et d’initiatives.

> Avoir de l’organisation et de la méthode

> Maîtrise de l’outil informatique (Word, Excel)

> Langue des Signes Française

**Autres particularités ou contraintes du poste :**

Horaires de travail spécifique à l’accueil de loisirs périscolaire :

> Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : travail sur les temps méridiens

> Mercredi : début à 8h15

Lieu de travail : écoles et MJC Montchat

**Contrat et rémunération :**

CDD 3 mois 35h hebdo à pourvoir dès que possible. Fin du contrat le 9 juillet 2021.

Possibilité de poursuite en CDII pour la rentrée 2021.

Rémunération : Convention collective de l’animation, Groupe D, indice 300 points

(Salaire brut horaire : 12,15€) Possibilité de reprise d’ancienneté sous conditions.

**Entrée en fonction au plus vite**

**CV + LM à faire parvenir par mail : adele@mjcmontchat.org**